

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL,

Du Jeudi 25 Juin 1829.

Avec permission du Magistrat. — Editeur, C.-H. WOLFRATH, impr. du Gouvernement et du Magistrat.

ARTICLES OFFICIELS.

1. Toutes les tentatives pour obtenir un arrangement favorable ensuite duquel on se serait chargé de la liquidation de la masse des Héritiers de feu Jaques Holliger, de Boniswyl, ayant été infructueuses, le Tribunal du district de Lenzbourg en a décidé la continuation et la clôture définitive; en conséquence, la Commission du décret a fixé les jours suivans, savoir: Pour les enchères des effets mobilières, consistant en meubles et ustensiles de ménage et autres le Jeudi 2 Juillet prochain et jours suivans, auxquels on mettra aussi les toiles et fils de coton en magasin, et cela dès les huit heures du matin, dans le domicile des faillis. L'enchère des immeubles se fera le lendemain Vendredi 3 Juillet, à 4 heures après midi, au cabaret de Boniswyl. — L'ouverture des collocations aura lieu le Mercredi 12 Août prochain, dès 1 heure de l'après-midi, et la remise définitive des collocations, le Samedi 15 dudit mois, dès les neuf heures du matin, dans le prédit cabaret. Ces diverses opérations ne pouvant se faire plutôt, parce qu'il faut préalablement liquider les marchandises qui se trouvent en dépôt au dehors. Donné à Lenzbourg, le 16 Juin 1829.

Au nom de la Commission de décret, le 1^{er} délégué,
(signé) MEYER, lieutenant de préfet.

Pour la secrétairerie du Tribunal,

(signé) OBERLI, notaire, greffier substitué.

2. Le Gouvernement ayant accordé le décret des biens de Siméon L'Écuyer, de Hauterive, y demeurant; M. de Merveilleux, conseiller d'Etat et châtelain de Thielle, a fixé la journée de ce décret au Vendredi 3 Juillet prochain. En conséquence, tous les créanciers du dit L'Écuyer sont péremptoirement assignés à comparaitre dans la maison-commune à St. Blaise, le dit jour, dès les huit heures du matin, par-devant mon dit Sieur le Châtelain et les Juges-égaux par lui nommés, pour y faire inscrire leurs titres et soutenir leurs droits, sous peine de forclusion. Donné au greffe de St. Blaise, le 1^{er} Juin 1829. J.-F. DARDEL, greffier.

AVIS DE L'OFFICE DES POSTES.

3. L'Office des Postes prévient le public, que depuis le 1^{er} Juillet jusqu'au 1^{er} Novembre prochain, le départ de la diligence pour Berne sera avancé de demi-heure et aura lieu, en conséquence, à quatre heures et demie précises du matin, afin que pendant que la saison le permettra, les voyageurs qui ne feraient que passer à Berne ou qui en reviendraient le même jour, puissent disposer d'un peu plus de tems dans cette ville.

De la part de MM. les Quatre-Ministres.

4. Les personnes du sexe qui voudront prendre des abonnemens fixes ou des cartes d'entrée détachées pour le bain des femmes, sont invitées à s'adresser dès ce moment au S^r Quinche, sautier du Magistrat, qui les délivrera sur le même pied que l'année dernière. Il sera pourvu à ce que les baigneuses soient mises à l'abri des regards du public. Donné à l'hôtel-de-ville, le 23 Juin 1829.

Par ordonnance, Le Secrétaire-de-ville,
G.-F. GALLOT.

5. L'arrangement du cabinet d'histoire naturelle étant terminé, on avertit le public qu'il lui sera ouvert à dater du Jeudi 4 Juin prochain et les Jours suivans, de dix heures à midi. Donné à l'hôtel-de-ville, le 19 Mai 1829.

Par ordonnance: Le Secrétaire-de-ville,
G.-F. GALLOT.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

5. La Commission forestière de Neuchâtel fera exposer à l'enchère, Samedi 4 Juillet, à huit heures du matin, dans la forêt de Serroue, 66 toises de débris d'écarissage; et huit tas de perches pour tuteurs d'arbres et barres, dans celle du Chanet. Le lieu de réunion sera près du domaine de M. le pasteur Lardy, à Serroue, et les conditions seront lues avant l'enchère.

6. Le Mardi 30 Juin courant, l'hoirie de M. le colonel de Morel exposera en vente, dans sa maison rue du Pommier, divers meubles et effets, un ameublement de salon, de la batterie de cuisine, terre et autres objets. Les enchères commenceront à 9 heures du matin.

7. M. Constantin Robert, de la Chaux-de-Fonds, et les enfans de sa sœur défunte Susanne-Charlotte Robert, offrent à vendre par voie de minute et enchères publiques, le beau bien-fonds qu'ils possèdent à une petite distance du côté de vent du village de la Chaux-de-Fonds, au bord de la route, composé de très-bonne terre en pré labourable, pâturage et forêt, de la contenance d'environ 34 faux, dans une très-belle exposition, dans une très-belle exposition et d'un bon rapport, une belle et bonne maison dans laquelle il y a cinq logemens bien assortis et commodément distribués, ainsi que tout ce qui concerne le rural, et elle est entourée de quatre bonnes citernes; une loge est au pâturage, à côté il y a une bonne cuve, et sur le haut du pâturage il y a des sources d'eau qui ne sont jamais tarées; le pâturage est peuplé de beaucoup de beau bois propre pour merrain et et autre usage, et il y a une carrière de très-belle pierre-à-feu pour maçonnerie, facile à exploiter. La fontaine dite la Pétremanne, irrigue une partie du pré et lui procure ainsi d'abondantes récoltes. La maison a été juridiquement appréciée pour les assurances contre les incendies à L. 8000, et les revenus de tout le domaine sont de 60 louis par an. Il est mis en prix à 1030 louis d'or neufs, et on pourrait en faire trois lots si cela convenait mieux. Les amateurs sont invités à s'adresser sur place à mon dit Sieur Constantin Robert, qui leur fera voir le tout, ainsi qu'à se rendre à la passation qui s'en fera dans le cabaret du Sieur Henri-Louis Humbert-Droz, le Samedi 11 Juillet prochain, dès les 8 heures du soir, et en attendant les enchères sont ouvertes et seront reçues sur la minute déposée au greffe de la Chaux-de-Fonds.

8. Ensuite de permission obtenue, des mises de plantes de sapin sur pied, dont le plus grand nombre propres pour échelas, bardeaux et planches, et d'une certaine quantité de toises de bois, même essence, auront lieu le Mardi 7 Juillet prochain, dès 8 heures du matin, sur les montagnes de M. le Comte de Pourtalès, aux Combes et Rouxmaillard, rière Couvet.

9. Ensuite de permission obtenue, le Sieurs J.-G. Kramer, maître boulanger, et Durs Knochel, maître meunier, exposeront en vente au plaid à Boudry, le Samedi 27 Juin courant, dès les dix heures du matin, les immeubles qu'ils ont acquis de J.-J. Schanzlin et de sa femme née Schwyer, qui consistent: 1^o en une maison située dans la ville de Boudry, près du Temple, renfermant un emplacement de boulangerie, avec la moitié d'un jardin derrière. 2^o Un morcel de vigne rière Cortaillod, lieu dit au haut des Chavannes, contenant environ $\frac{3}{4}$ d'ouvr. 3^o Un morcel de terrain en nature de plantage, situé à Chasselas, de la même contenance que le précédent. 4^o Un autre morcel de vigne au territoire de Bevaix, d'environ 1 ouvr. Les acquéreurs paieront le prix de leur acquisition, la moitié dans un an, et l'autre moitié au bout d'un an: le tout aux conditions qui seront lues et en fournissant les sûretés convenables.

10. M. d'Ivernois, conseiller d'Etat, régisseur de Fontaine-André, exposera à l'enchère, Vendredi 26 Juin 1829, à 10 heures du matin, en ouverte Justice à St. Blaise, les dîmes en grains de Voëns et d'Enges, séparément, aux conditions ordinaires qui seront lues préalablement. Donné à Neuchâtel, le 8 Juin 1829.

D'IVERNOS.

A VENDRE.

11. M. Prince-Wittnauer, libraire, sera, p. cette foire comme par le passé, des mieux assorti dans les objets de son commerce: livres de piété, livres en usage dans les établissemens de la ville et de la campagne, livres blancs de tout format, papier à écrire de toute qualité, idem p. plans et dessins, dit rayé p. musique, avantageusement connu, papiers de toutes couleurs, diés d'emballage, cartons, plumes à écrire d'excellente qualité, cire et pains à cacheter à la livre et au détail, porte-feuilles de bureau et de poche, etc. etc. Il vient de recevoir un nouvel envoi de Dictionnaires du ménage, qu'il recommande à tous chefs de maison.

12. Pendant toute la semaine de la foire, chez M. le colonel de Marval, canapés, chaises garnies et autres avec de bons coussins, et divers meubles, etc.

13. A très-bon compte, une partie de la Bibliothèque de feu M. Sansonnens, curé de Cressier, composée de très-bons ouvrages, que l'on peut voir, ou en demander le catalogue, dès les huit heures du matin à une heure après midi, chez M. Albischer, doyen du clergé catholique, au faubourg du Cret.

14. M. Louis Perrin fils sera pour cette foire des mieux assorti dans les objets de son commerce, tels que terre anglaise bleue, dite blanche, service à thé en porcelaine, cristaux, et tout ce qui concerne sa fabrique en étain. — Le même offre un fourneau vert encore en bon état.

15. Pour la foire M. A.-H. Heinzely sera toujours pourvu des articles de son commerce en verres fins et ordinaires, cristaux, porcelaine blanche, terre bleue; terre-de-pipe, faïence, etc.: le tout à bas prix.

16. Ziegler et Kocher, de Berne, négocians en fer, rue St. Maurice n^o 165, à Neuchâtel, ont l'honneur de prévenir toutes les personnes qui ont l'emploi de leurs articles, qu'ils viennent d'assortir leur magasin de nouveau en fer doux de première qualité, en fer anglais de toutes les dimensions et grosseurs, ainsi qu'en acier de Styrie de toutes espèces, acier anglais, acier laminé en feuilles; sablerie diverse, comme marmites, coquelles, etc.; fer-blanc anglais et d'Allemagne, brillant et terne, tôle douce et tôle anglaise, laiton, fil-de-fer, limés de Styrie au bon B et au bon tréfle; tasses en fer, étain anglais première qualité à l'agneau, étain raffiné du Pérou, et un grand nombre d'autres articles. Ils viennent de recevoir directement d'Angleterre, un bel assortiment de limes anglaises Marriot, scies à eau, et divers outils en acier anglais fondu. Tout en se recommandant au respectable public de la ville et du canton de Neuchâtel, ils tâcheront de justifier, tant par la modicité de leurs prix que par la bonne qualité de leurs marchandises, de plus en plus la confiance qu'on a déjà bien voulu témoigner à leur nouvel établissement.

17. Quelques bosses vin blanc de 1827, produit des vignes de la Côte, où il entre un sixième du produit des vignes rière la ville: faute de place on s'en déferait au prix de 11 $\frac{1}{2}$ creutzers en payant comptant. Plus, 200 pots vin rouge de premier choix, de la même année 1827. S'adr. au bureau d'avis.

18. M. P.-F. Wuillemier aura pour cette foire de très-beau sucre de Paris et du Havre, qu'il cédera à bon compte; cafés dans les prix de 4 $\frac{1}{2}$, 5, 5 $\frac{1}{2}$ et 6 batz, et il fera une diminution sur ces prix aux personnes qui en prendront 50 lb. à-la-fois. Il sera également très-bien assorti en épicerie fines et ordinaires, à des prix très-modiques. Ils vient aussi de recevoir des toiles de Souabe en ritte et étoupes de ritte, qu'il est autorisé à céder à bon compte. Son magasin est dans la maison de M. de Montmollin, secrétaire d'Etat, sur la Place, dont l'entrée est du côté du lac et de la rue de la Balance.

19. M^{me} veuve Humbert-Droz, rue des Halles, est toujours bien assortie en tout ce qui concerne l'épicerie; café de diverses qualités, sucre de Paris en pains à 5 $\frac{1}{2}$ batz, sucre pilé blanc et blond, sucre candit, pêches sèches, superbes brignoles, pistaches, raisins sultans, raisins de Smyrne avec et sans grappes, biscaumes de Berne; huile d'olive fine et suprefine, huile d'œillette; vinaigre de Bourgogne blanc et rouge, vieux rum de la Jamaïque, extrait d'absinthe, eau-de-cerise vieille, eau de fleur d'orange, eau-de-vie de France de 6 à 7 batz le pot; chocolat de diverses qualités, et nombre d'autres articles trop longs à détailler; le tout en très-bonne qualité et au plus juste prix. — La dite a toujours un assortiment complet de verre à vitre de diverses qualités et grandeurs.

20. Chez M. F^s L^s Borel cadet, dans son bureau en face de l'hôpital de la ville, des toiles $\frac{4}{4}$ rousses, fortes, dites mi-blanches en fil de ritte, triège $\frac{4}{4}$, nappages blancs, essuie-mains à double fond, toiles $\frac{1}{3}$ à L. 13, 13 s. la pièce de 36 aunes, dites en $\frac{2}{3}$ et $\frac{3}{4}$ dans des prix plus élevés, toiles anglaises, fortes et fines, p. chemises. Il cédera tous ces articles à bas prix.

21. Un-tas de foin de 9 à 10 toises; plus, un métier de tisserand avec ses peignes, prêt à mettre à l'ouvrage. S'adr. à DI-H^s Wuilleme, meunier à Valangin.

22. Des outils de menuisier, que l'on céderait à bien bon compte. S'adr. au bureau d'avis.

24. M. Prince-Wittnauer, libraire, vient de recevoir une forte partie d'excellent papier à écrire qui se vend communément 55 batz la rame, et qu'il cédera à 48 batz et même au-dessous, en en prenant plusieurs rames à-la-fois.
25. Chez M. Fréd. Drose, près de l'hôtel-de-ville, des étoffes de toute espèce p. habillemens d'été, qu'il cédera à des prix modiques, désirant s'en défaire vu la saison avancée.
26. M. Alphonse Bouvier, à la rue des Moulins, sera bien assorti, p. cette foire, des articles de son commerce d'épicerie. Il lui reste encore quelques jambons de Mayence parfaitement conditionnés, papier à écrire et d'emballage, bouchons de liège sur fins p. bouteilles et autres, liège blanc en planches; chocolat de santé, dans les prix de 10, 15, 18 et 21 batz la livre; huile d'olive surfine pour salade, véritable vinaigre rouge de Dijon: le tout à juste prix.
27. M. Fréd. Lorimier, marchand de fer et de quincaillerie, au bas du Pont-neuf, sera, comé de coutume, très-bien assorti à cette foire dans les articles de son commerce. Il vient de recevoir un superbe assortiment d'ustensiles en fer étamé, dits vaisselle de santé, et se recommande aux personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, leur promettant les mêmes avantages qu'elles pourront obtenir partout ailleurs.
28. J.-P. Bardet sera bien pourvu, p. la foire, des articles de son commerce, tels que brosses et torchons en rizette, très-bonnes brosses de chambre, dites de table, robinets de tous numéros, boîtes en buchille, un assortiment complet de corderie, surtout de belles cordes de lessive; rateaux, fourches, fourches à l'allemande, et nombre d'autres articles trop longs à détailler: le tout à des prix satisfaisans.
29. La Commune de Corcelles et Cormondrèche offre 150 bosses de chaux, à prendre à Montmolin, les derniers jours de Juin, au bas prix de 22 batz la bosse prise sur place. S'adresser à M. Isaac-Henri Colin, boulanger et cabaretier, &c. &c., à Corcelles.
30. M. Preud'homme-Favarger sera pour la prochaine foire des mieux assorti de tous les articles concernant le commerce d'épicerie.
31. Ch^e Borel, maître tapissier, a transporté son magasin maison de M^{lle} Bourgeois, près de la Balance. Il vient de recevoir de Paris un très-bel assortiment de papiers p. tapisseries, glaces, baguettes dorées p. glaces et tableaux, toilettes, tricoteuses, tables de nuit en acajou, franges en soie, en laine et en coton, dorures de tout genre, plume et coton p. lits, crin et laine p. matelas, au plus juste prix.
32. Au pain de sucre, chez Bouvier frères, rue des Moulins, sucre de Paris toute première qualité, à 5 batz et demi par pain, véritable savon de Marseille à 3 batz et demi par pain, eau-de-vie de Bourgogne, qualité supérieure, à 6 batz le pot, vieille eau-de-crise de Thoun à 10 batz la bouteille, verre perdu, vinaigre blanc et rouge de Dijon, en première qualité, au bas prix de 3 batz le pot, par 5 pots à-la-fois, et à 3 batz et demi au détail; huile d'olive surfine de 6 bz. et demi à 7 batz, excellente huile de noix à 6 batz la livre; un très-joli assortiment de chevillières en coton de toutes couleurs, de un à deux batz la pièce de 10 aunes environ, coton en pelottes p. raccommoder les bas, coton p. coudre assorti de 120 nuances, coton mouliné p. tricoter, blanc, dit bleu chiné qu'ils céderont au prix de fabrique; cardes pour le coton et la laine, dites p. le bétail; crin et laine p. matelas à des prix avantageux, désirant quitter l'article. Plus, au prix coûtant, décotoires en soies de sanglier, dites en rizette, brosses p. chambre et tables, et quantité d'autres articles dont le détail serait trop long.
33. Chez M^{lle} Julie Steiner, maison de Madame DuPasquier, sur la Place, mousselines de Mulhouse à 12 batz et en sus, guingans anglais de 10 1/2 à 16 batz, dits français, côte-paly, barège, percales brochées et rayées, étoffes de toute espèce p. deuil, indiennes de tous prix, schalls de 28 batz à 4 louis d'or, fichus en gaze, en crêpe et en barège, voiles, cravates diverses en soie et en coton, mousselines anglaises et suisses, mérinos anglais et de Saxe, étoffes d'été p. homme, nankin des Indes, impressions sur coton croisé p. meubles, moirés de toutes couleurs, franges en coton, en soie et en laine, ornemens dorés et anneaux p. draperies, clous dorés, toiles de coton et de lin croisées blanches, basins en fil et en coton; bas de laine noirs, dits de coton, dits à jours, jupons et petites robes, couvertures blanches, ordinaires et riches, futaines, limoges, nappage roux, crin et laine p. matelas, plume et duvet gris et blanc p. lits, et en général tous les articles qui ont rapport à l'ameublement.
34. Samuel Béguin, fermier au Landeyeux, ayant encore sur pied, à Montezillon, la plus grande partie de ses fourrages qui sont de très-bonne qualité, il invite les amateurs à se rencontrer Dimanche prochain 28 Juin, sur les 9 heures du matin, dans sa maison au dit Montezillon, où il leur fera voir ces fourrages.
35. Chez A. Wanaz, éditeur de musique à Berne, il vient de paraître le Livre de plain-chant de Psalms et de Cantiques pour l'orgue, seconde très-belle édition; prix, broché, netto L. 10 de Suisse. Ce livre de plain-chant contient les 150 Psalms et les 46 Cantiques qui se chantent dans les Cantons de Berne, Argovie, Vaud, Neuchâtel, Genève, et dans une partie de la France; il est indispensable à chaque organiste, parce qu'il est très-correct, tandis que ceux en manuscrit, dont on a fait usage jusqu'à-présent, sont ordinairement pleins de fautes. Cet ouvrage se trouve aussi chez MM. Hofmann à Lausanne, Barbezat et Cie à Genève, et Jeaneret et Baumann à Neuchâtel.
36. Chez M^{lle} Julie Steiner, tapissière, maison de M^{me} DuPasquier, sur la Place, trois lits complets avec rideaux, un ameublement en moiré vert, un dit bleu, plusieurs lits de repos en-cotonne et en étoffe. Elle est d'ailleurs parfaitement assortie en glaces de Paris de toute grandeur.
37. M. Louis Petitmaitre, marchand de fer, au faubourg du lac, saisit avec empressement la bonne occasion que lui offre la foire, de se rappeler au bon souvenir du public et de se recommander d'une façon très-particulière aux personnes qui peuvent être dans le cas de faire des emplettes dans les articles que son genre d'affaires comporte. Il ose leur promettre qu'elles ne trouveront chez lui que des marchandises de bonne qualité, qu'il se fera un plaisir de leur céder à des prix extrêmement modiques et propres à lui mériter de plus en plus la préférence qu'on a daigné lui accorder jusqu'à maintenant et dont il sent toute l'importance.
38. Les frères Lombard, fabricans de parapluies, établis à la Grand'rue, seront très-bien assortis en parapluies de tout genre, parasols divers, goût moderne. Ils en ont une partie en taffetas piqué, qu'ils céderont au-dessous des prix. Ils recouvrent et raccommodent les parapluies et parasols les plus endommagés, et sont raisonnables pour les prix. Ils sont aussi pourvus de couvertures de lits en laine et en coton, gilets tricotés p. homme et p. femme. Ils se recommandent à leurs pratiques.
39. Les magasins de Jaques Rochias, tant sur la Place qu'à la rue St. Honoré, seront pour cette foire très-bien assortis de tous les articles concernant son commerce, verrerie fine et ordinaire, cristaux, porcelaine, poterie suisse, française et anglaise: le tout en premier choix et à des prix très-modiques.
40. Le détail d'épicerie de MM. Jaquet, Bovet et Perrochet, est actuellement bien assorti de tous les articles qui constituent un établissement de ce genre, tels que cafés de tous prix et qualités, sucre de Paris 1^{re} qualité, savon bleu-pâle et blanc, épiceries fines, moutarde surfine de Dijon, dite ordinaire pour bains, bleu céleste anglais pour azurer le linge et la soie, bleu nouveau perfectionné pour le même usage, chocolats sucrés et sans sucre, dépôt d'extrait d'absinthe et de liqueurs fines de Colombier, tabacs à fumer et cigares, anis et fenouil, amandes et coques molles, coton et plume pour lits, crins et laines pour matelas, etc. Ils recevront dans peu de jours des pâtes fraîches d'Italie, raisins de Smyrne et de Corinthe, et des éponges surfines et ordinaires. Ils espèrent, tant par la bonne qualité de leurs marchandises que par la modicité de leurs prix, satisfaire les personnes qui voudront bien leur accorder la préférence.
41. Chez Aug^e Borel, épiciier, rue de la Balance, café Havanne fin, bon goût, au bas prix de 5 bz. la livre par sacs de 160 à 180 lb., et à 5 1/2 bz. par 10 lb. à-la-fois; café Rio bon ordinaire, dit St. Iago fin vert, et autres qualités, aux plus justes prix; sucre en pain, de Paris et du Havre, sucre pilé, cassonade blonde, vinaigre de vin blanc et rouge, rizon et riz de Piémont, orge d'Ulm, eau-de-cerise vieille, extrait d'absinthe de Couvet et autre, en première qualité, pruneaux de la dernière récolte, huile d'olive surfine p. salade, dite mi-fine à 5 bz. la livre, huile de quinquet, lin de Flandre depuis le prix de 10 à 21 batz. Chocolat au salep, de DeBauve, dont il continue à avoir le dépôt; ciment de Dihl, chocolats sucrés et pure pâte, bougies de table et de voiture, en première et seconde qualité, à 22 et 24 batz la livre; raisins de Malaga p. dessert, raisins de Smyrne, noisettes de Piémont, amandes douces, etc. Tabac à fumer ouvert, de différentes espèces, qui sont très-goûtées, à 20 et 28 batz la livre. Il lui reste quelques paquets d'un excellent tabac canastre muff, dans les hauts prix de 35, 42, 52 1/2 et 84 batz le paquet de demi-livre. Il est également très-bien assorti en cigares Havanne, Porto Ricco, Maryland et autres, qu'il peut recommander. Il lui reste une partie de cire rouge à cacheter de toutes qualités, qu'il cède au prix d'achat pour liquider cet article.
42. Oranges à 15 batz la douzaine, citrons à 10 1/2 batz idem; pâtes assorties de Berne et d'Italie; vin de Malaga et rum de la Jamaïque; chez Ph. Suchard, confiseur.
43. M. A.-F. Wittnauer, à la Grand'rue, vient de recevoir de nouveau des cafés à 3 batz et demi par 10 liv., et à 3 batz 1 cr. par sac de 100 liv.; plus, des sucres du Havre et de Paris, toute première qualité.
44. Chez J. Dorn, à la Croix-du-marché, mousselines imprimées et indiennes de Mulhouse, dites du pays en 5/8 aune de large, à 7 batz l'aune et en sus; en 3/4 aune large à 10 1/2 batz l'aune et au-dessus; côte-palis en soie, dit en coton, barège, alépine, gaze et lustine anglaise pour deuil, marceline en couleur et en noir, taffetas, gros de Naples et levantine noire, crêpe navarin; en commission, des mi-soies à des prix très-bas; guingans anglais de 10 1/2 bz. l'aune et en sus, dits français; tulle-bobin, percales, nansou, mousseline, organdis et basin anglais et suisse, piqués, couvertures de lits en piqué de diverses grandeurs; toiles de ritte, dites rousses à 150 et 168 batz la pièce de 35 à 36 aunes, dites mi-banches à 6 batz l'aune; schirtings à 6 1/2 l'aune et en sus, autres toiles de coton de différentes largeurs et qualités; cotonnes p. habillement et p. lit, moiré, escot et mérinos vert; étoffes d'été pour habillemens d'homme, telles que circassiennes en 5/8 et 3/4 larges, péruviennes, drap césan, lasting royale, triège russe à l'aune et par pièce de 5 aunes p. 30 batz et en sus, piqués p. gilets de 8 à 10 bz. le devant de gilet, autres étoffes pour gilets; draps de diverses qualités, schalls divers, longs et carrés, en bourre-de-soie et en laine, fichus crêpe de Chine, crêpe brésilien et autres trop longs à détailler. Ensuite d'arrangemens pris avec une maison de Lille, il va être muni d'échantillons de toiles de Flandre et de nappages, sur lesquels il prendra des commissions, par pièce, à des prix avantageux. — Chez le même, un tour de lit en escot vert, avec cadre et corniche, qui a très-peu servi et qu'il cédera à un bas prix, faute de place.
45. Pierre Lombard, fabricant de parapluies, ci-devant à la Grand'rue, informe le public et particulièrement ses pratiques, que son magasin est actuellement sur le Pont-des-boutiques, et qu'il est des mieux assorti en parapluies et parasols dans les genres les plus nouveaux, ainsi qu'en couvertures de laine et de coton de diverses qualités. Il est aussi très-bien assorti en baleines de toute espèce: le tout au plus juste prix. Il se recommande en même tems aux personnes qui auraient des rhabillages à lui faire faire, et les assure qu'elles auront lieu d'être satisfaites à tous égards.
46. Un bureau à deux corps, une pendule, trois marmites de différentes grandeurs, une poissonnière, 2 rafraichissoirs, 6 tonneaux de différentes grandeurs, une table de 9 pieds, en sapin, vernie, avec 2 bancs, un fourneau en fer-blanc, un saloir, une bouilloire (cocasse). S'adr. à la veuve Favarger, rue des Epancheurs.
47. Une bonne vache qui doit faire son veau vers le 5 Juillet prochain. S'adr. à M. Petitpierre-Rougemont, à St. Aubin.
48. M. Auguste Wittnauer, venant de transporter son magasin au bas de la maison de M. J.-J. Bouvier, rue des Moulins, prévient en même tems qu'il vient de recevoir d'Angleterre diverses étoffes pour habillemens d'été, principalement des guingans très-beaux et de dernière mode, des toiles en coton p. chemise ou autre usage, dans toutes les qualités, cravates blanches et en côte-palis écossais, gilets d'un très-joli goût, etc., à des prix avantageux.
49. Pour cause de départ, deux chevaux de cabriolet, bai-marron, âgés de 4 à 6 ans, que l'on pourra essayer, soit à Villars, près Constantine, soit à Portalan. S'adresser directement à M. Charles de Sybourg, officier de lanciers pensionné, au dit Villars.
50. Au-dessous du prix courant, de beau fil de ritte de différentes qualités, provenant d'un établissement de filature. La vente s'en fera chez M^{me} Bovet-Bonhôte, aux Terreaux, les Lundis 15, 22 et 29 Juin, de 9 heures à midi.
51. Le Mercredi 1^{er} Juillet, jour de la foire de Neuchâtel, on mettra en vente, au bas des Terreaux, une ânesse accoutumée à la selle et au bât, qu'on céderait, faute de place, au prix de deux louis; et une autre ânesse de 13 mois, qui sera parcellément cédée au prix de cinq gros-écus.
52. Une commode à deux corps, une grande armoire à deux portes, une cage neuve p. serin, une pendule jolie et bonne, une sonnette de moyenne grandeur, linge de malade et autre, bonnets p. femme, souliers p. jeunes filles, etc. S'adr. à Eward, 1^{er} étage maison neuve, faubourg du lac.
53. (Ou à louer.) Une ânesse fraîche avec son ânon. S'adr. à Ch^e L^e Huguenin, messenger de la Brévine, soit chez lui, soit le Jeudi en ville.

IMMEUBLES.

54. (Ou à louer.) De suite, un beau domaine au Val-de-Ruz, situé près de la grande route de Neuchâtel aux Montagnes. La maison, bâtie depuis peu et qui a la vue de tout le vallon,

se compose de quatre chambres de maîtres, d'une salle à cheminée, chambres pour domestiques, cuisine, cave et caveau, grange et écurie, avec fontaine, jardin et autres dépendances. S'adr. au bureau d'avis.

55. (Ou à amodier.) Une maison au centre du village de Saules, au Val-de-Ruz, ayant un appartement, grange et écurie, avec un petit jardin et un verger qui jointe la dite maison, d'environ une pose, de bon rapport, avec des arbres sus-assis en pleine vigueur. S'adr. pour voir ces immeubles, au Sieur David Lorimier, à Villard, qui indiquera le prix et les conditions.

ON DEMANDE A ACHETER.

56. Un exemplaire de *Clavis Homerica*, édition de Zurich, 8 vol. 8°. S'adr. à M. Chatelain-Petitpierre.

57. Deux ânes de moulin, de grande race. S'adr. au Sieur Stauffer, voiturier.

A LOUER.

58. Avec la pension, si on le désire, un petit salon meublé, ayant la vue sur le lac. S'adr. au bureau d'avis.

59. Au faubourg, des chambres proprement meublées. S'adr. au bureau d'avis.

60. Pour la foire, une chambre meublée au troisième étage de la maison de M. Silliman, rue des Halles. S'adr. à M^{me} veuve Humbert-Droz.

61. Pour la prochaine foire ou à l'année, un magasin situé près la Croix-du-marché; et pour Noël, dans la même maison, le premier étage, composé de quatre chambres avec dépendances. S'adr. au docteur Touchon.

62. Dès la foire de Juillet, une boutique au bas de la maison de M. Louis Perrin fils, rue de la Balance. S'adr. au propriétaire.

63. Pour la belle saison, ou dès le 1^{er} Juillet à l'année, dans une bonne exposition au centre du village de Marin, un logement composé d'une chambre à fourneau, d'un cabinet à côté, d'une cuisine, d'une chambre à resserrer et d'autres dépendances. S'adr. au bureau d'avis.

64. Pour la seconde semaine de Juillet, une bonne ânesse. S'adr. chez M^{me} Meyron-Tribolet.

65. Une boulangerie bien située et bien achalandée. S'adr. au bureau d'avis.

66. Des appartemens très-propres et bien soignés dans les divers bâtimens de la belle campagne des bains neufs, près Yverdon, attenant aux bains publics. On y peut avoir la pension, ainsi que remise et écurie, et les personnes qui désireront prendre les dits bains, si avantageusement connus, pourront être transportées dans une excellente chaise à porteurs. S'adresser à M^{lle} de Treytorrens, aux dits bains neufs, près Yverdon.

67. Pour la belle saison, à proximité de la ville, un logement de quatre chambres, avec cuisine, cave et autres dépendances; soit une ou deux chambres au gré des amateurs. S'adresser au bureau d'avis.

68. Pour la belle saison, par mois ou à l'année, une jolie chambre sans meubles. S'adresser à Henri Erbaud, fermier de la Goulette, près St. Blaise.

69. Pour la foire, un magasin à l'entrée des boutiques de la foire, maison de M. Borel Favarger, sur la Place. S'adr. au propriétaire, ou à M. Junod-Borel.

70. Pour la saison des bains du lac, quelques chambres meublées. S'adr. à C.-F. Vuilliminet, aubergiste et confiseur, à Auvernier.

71. Un beau et vaste magasin. S'adresser à M^{lle} Louise Guyenet, vis-à-vis le bureau des Postes.

72. Pour les foires, une boutique à la Croix-du-marché. S'adr. à Clottu, orfèvre.

73. Pour la prochaine foire de St. Jean, un magasin garni de tablars, banche et pupitre, situé sous l'ancien Trésor. S'adr. à M. Michaud-Mercier, qui est chargé de le remettre.

74. Pour la foire de la St. Jean et les suivantes, un magasin dans la maison de M^{me} Boyer, sur le Pont-des-boutiques. S'adr. à Dl. Chautems.

75. De suite, une ânesse fraîche et son ânon. S'adr. au bureau d'avis.

76. De suite ou pour la foire, une chambre meublée, ou un petit logement, chez M^e Phillipin-Gigaud.

77. Pour la foire, la boutique au plain-pied de la maison de M. le maître-bourgeois de Pury, rue de l'hôtel-de-ville, occupé jusqu'à-présent par M. Tschaggény.

ON DEMANDE A LOUER.

78. Pour quelques années, un logement rapproché du centre de la ville. Le ménage de deux personnes, qui désire pouvoir l'occuper de suite, désire aussi que ce soit un premier ou un second étage, composé de deux ou trois chambres, d'une cuisine, d'un réduit, et place pour mettre le bois. S'adr. au bureau d'avis.

DEMANDES ET OFFRES DE SERVICES.

79. On demande, p. apprenti menuisier-ébéniste, un jeune homme intelligent et de bonnes mœurs, auquel on fera des conditions favorables. S'adr. au bureau d'avis.

80. Un jeune homme du pays, âgé de 23 ans, qui a déjà trois ans de service, désirerait trouver de suite une place, soit à l'étranger ou dans le pays; il entend le service d'une maison et sait conduire les chevaux. Le maître qu'il a servi en donnera de bonnes informations. S'adr. au bureau d'avis.

81. Une jeune fille de 22 ans, ayant quatre ans de service, désire se placer à l'étranger en qualité de femme-de-chambre; elle parle allemand et français, et sait faire tous les ouvrages du sexe à l'aiguille. S'adr. au bureau d'avis.

82. Un homme qui parle, lit et écrit le français, l'allemand et le hollandais, porteur de bons papiers et connaissant parfaitement le service, désire trouver une place chez des personnes qui voyagent, service dont il s'acquittera sous tous les rapports à leur entière satisfaction. S'adr. au bureau d'avis.

83. Les sœurs Beitler, dans le but de quitter les journées pour raison de santé, se proposent de prendre chez elles de jeunes personnes p. leur enseigner tous les ouvrages qui ont rapport à leur sexe, tels que coudre, faire des reprises et des robes, raccommoder les bas et les dentelles, etc. Leur demeure est maison DuPasquier, à la Grand'rue.

84. On demande pour le domaine de Greng, près Morat, deux fermiers, bons agriculteurs, l'un pour une ferme d'environ 135 poses de terre, et l'autre pour une d'environ 55 poses. Ces terres, en vergers, champs, prés irrigués et artificiels, sont dans le meilleur état de culture. On fera un bail de neuf ans, qui commencera par l'année 1831. Il est inutile de se présenter sans les meilleurs témoignages de bon comportement et sans pouvoir fournir des garanties suffisantes. S'adr. p. connaître les conditions, au château de Greng, et à Neuchâtel à M. Clerc, notaire.

85. On demande, pour la St. Jean, une bonne d'enfant d'un âge posé, et qui ait déjà l'habitude de soigner des enfans; le gage sera proportionné au mérite. S'adr. au bureau d'avis.

OBJETS VOLÉS, PERDUS OU TROUVÉS.

86. La personne qui a pris, par mégarde, le jour de la revue du 3^{me} Département, un fusil à l'auberge de Bevaix, est priée de s'annoncer au bureau d'avis. On offre de lui remettre la baïonnette avec son fourreau.

87. Perdu, Jeudi 8 Juin, de Neuchâtel à Bevaix, une tabatière noire, portant sur le couvercle, dans un médaillon, deux colibris. On prie de la rapporter, contre bonne récompense, au bureau de cette feuille.

88. Il s'est égaré, à une lessive qu'on a eue la semaine dernière à la buanderie près des bains neufs, une chemise de femme marquée R. S. n° 8. On prie la personne qui pourrait en donner des indices, de s'adresser à Françoise Claparède née Tisch, en face du Temple-neuf, qui récompensera.

89. Le jour de la revue du Bataillon de Boudry, il a été déposé sur un char un havresac militaire; le propriétaire de ce sac est invité à le réclamer, en le désignant et contre les frais, chez le Sieur Isaac-Henri Colin, à Corcelles.

AVIS DIVERS.

90. On informe le public que le tirage de la 1^{re} classe 67^e loterie de cette ville, aura lieu le Vendredi 3 Juillet prochain. Les personnes qui en désireront des plans et des billets, sont invitées à s'adresser au bureau de M. A.-S. Wavre, collecteur-général, rue St. Maurice, qui prévient qu'après la cloche de midi du jour même du tirage, on ne délivrera plus aucun billet.

91. J.-J. Rychner, médecin vétérinaire reçu par le Gouvernement et la Ville, offre ses services aux particuliers de la ville et des Communes du vignoble, auxquels il conviendrait de contracter des abonnemens pour placer leurs chevaux malades à son infirmerie, maintenant fort bien arrangée. Il se chargera de les nourrir, soit avec le fourrage de l'infirmerie, soit avec celui que lui fourniront les propriétaires des chevaux. En général il ne négligera rien pour satisfaire sous tous les rapports les personnes qui l'honoreront de leur confiance. S'adresser à lui-même à l'infirmerie, ou à son logis chez M. Peillon, à la Croix-du-marché, n° 118.

92. M. Alph. Bouvier, rue des Moulins, continue à recevoir les toiles et les fils pour la blancherie. Il fait des envois tous les Jedis.

93. Un jeune régent de la Suisse allemande, aimerait trouver dans notre pays une place où, en enseignant par principes l'allemand, l'arithmétique, la géographie, la musique vocale, même les élémens du français, il lui restât assez de tems pour étudier à fond la langue française. Il serait très-accommodant pour les conditions. S'adr. p. d'ultérieurs renseignemens, à M. Andrié, pasteur aux Ponts.

94. On demande à emprunter trois à quatre mille louis sur hypothèque au canton de Vaud. S'adr. à Jossaud, agent de change légal de Neuchâtel.

95. MM. les propriétaires de vignes et de terrains en culture, sont prévenus que la Société d'assurance mutuelle suisse continuera d'assurer contre la grêle les diverses récoltes en vin, blé, etc., conformément à ses statuts dont on peut prendre connaissance auprès du greffier de Neuchâtel, commissaire de la Société p. le district de Neuchâtel, et chez MM. les commissaires des autres districts du pays, qui donneront aussi communication du résultat des comptes et des indemnités payées en 1828. L'utilité générale de cet établissement étant suffisamment connue, on se dispense d'entret dans d'ultérieurs détails pour engager MM. les propriétaires à assurer leurs récoltes.

96. La place de régent de la première classe du Collège de Neuchâtel étant devenue vacante par la retraite honorable de l'instituteur distingué qui l'occupait depuis 34 ans, ceux qui seraient disposés à la postuler sont invités à s'annoncer, d'ici au 1^{er} Juillet prochain, à M. le ministre Thiébaud, inspecteur des écoles publiques de cette ville, et à lui communiquer tout ce qu'ils croiront nécessaire pour se faire connaître et appuyer leurs prétentions, la Commission d'éducation se réservant de fixer ultérieurement les conditions d'un concours, s'il y a lieu, d'après la nature des offres qu'elle recevra, et le nombre ou la qualité de ceux qui les feront. Cette place, à laquelle est attaché un honoraire fixe de 100 louis d'or neufs par an, soit L. 1600 de Suisse, payable par trimestre, et sans aucun casuel, assujettit actuellement à 28 heures de leçons publiques par semaine, consacrées à la lecture et à l'interprétation d'auteurs latins et grecs, aux antiquités, à la prosodie, à des exercices de composition tant dans ces deux langues que dans la langue française, en un mot, aux études classiques qui terminent les humanités et précèdent immédiatement celles qui se font dans les auditoires de belles-lettres et de philosophie. Mais ce nombre d'heures sera très probablement réduit dans la nouvelle organisation qui se prépare pour le collège. On souhaite que le régent qui sera nommé puisse commencer ses fonctions à la rentrée qui suivra les vacances d'été, c'est-à-dire, dès la mi-août de cette année.

97. On voudrait placer un jeune homme de Bâle, âgé de 13 ans, qui désire apprendre le français, dans une bonne maison bourgeoise de cette ville, où il fût bien tenu et soigné. S'adresser au bureau d'avis.

98. Ferdinand-Auguste Dubois, à Corcelles, ayant fait l'acquisition d'une mécanique à râper le tabac, a l'honneur de prévenir Messieurs les marchands et toutes les personnes qui pourraient lui fournir les moyens de l'utiliser, qu'il mettra tous ses soins et toute l'exactitude possible, p. satisfaire tous ceux qui voudront l'honorer de leur confiance. — A vendre, chez le même, deux petites balances avec les poids.

99. A^{sc} Quellet, en cette ville, continue, sous la discrétion qui lui est connue, à s'occuper comme du passé, de la procuration, des ventes et achats de vins, de même que d'autres marchandises, meubles et immeubles, etc., se recommande à la continuation de la confiance de laquelle il est honoré. S'adr. à lui-même, rue des Hôpitaux n° 466, au rez-de-chaussée, maison de feu M. le châtelain Favre.

100. M. Frédéric-Louis Vuillemin, à la Ferrière, établi, en Janvier 1826, curateur à son cousin Maximilien, fils de feu Pierre-Frédéric DuBois, de la Chaux-de-Fonds, fait savoir au public qu'il a placé son pupille chez M. Abram-David L'Eplattenier, aux Geheveys-sur-Coffrane, et qu'il tiendra pour nuls tous les marchés qui seront contractés avec lui et toutes les confiances qui lui seront faites, sans avoir obtenu la ratification du curateur.

101. Un jeune homme de 19 ans, qui a fait ses humanités grecques et latines, et qui est en état d'enseigner les mathématiques, ainsi que les principes de la langue allemande, désire trouver une place d'instituteur, soit en ville, soit dans une famille à la campagne: il serait fort accommodant pour les conditions. M. le ministre Mercier fournira sur sa moralité les renseignemens les plus favorables.

102. A remettre de suite, une ânesse fraîche et son ânon. S'adr. au bureau d'avis.

Changemens de Domicile.

103. Jean-Rodolphe Maurer, maître cordonnier, a l'honneur de prévenir le public et particulièrement ses pratiques, qu'il a transporté son atelier et son magasin de bottes et de souliers qu'il tenait à la tour de Diesse, rue du Château, dans la maison de M^{lle} Rosette Günther, au carré de la rue neuve, jadis ruelle des Poteaux. Par un plus grand emplacement il sera beaucoup mieux assorti que du passé, en toute espèce de chaussures, tant pour homme que p. femme. Il prévient de plus que ses ouvrages sont tout aussi bien confectionnés et d'aussi bonne marchandise que ceux qui lui sont commandés d'avance par ses pratiques. — Il tiendra en outre,

pendant la foire, sa boutique accoutumée sur la Place, rangée du milieu n° 3 r. — Le même vient de recevoir de Paris, un nouvel assortiment de maroquins noirs et en couleur, de toute beauté, des bronzés noirs et gris pour souliers p. la poussière, des veaux cirés très-souples, des tiges de bottes premier choix, et plusieurs autres articles relatifs à son état, trop longs à détailler. Il s'efforcera de mériter de plus en plus la confiance qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'ici.

104. C.-F. Wuilliomonet, confiseur, prévient les personnes qui l'ont honoré de leur confiance, que depuis quelques semaines il a transporté son établissement dans le bas de la maison des Vingt-deux Cantons à Auvernier, auquel il a joint celui de pâtisserie, qu'il a pratiquée pendant quelques années avec sa mère, où il s'efforcera derechef de mériter et de gagner la préférence que l'on daignera lui accorder, tant par une grande propreté, que par une qualité supérieure des marchandises de sa fabrication et par la modicité de ses prix. — Outre ces deux branches, il a l'honneur d'annoncer qu'il dessert l'auberge des Vingt-deux Cantons, et que tant par son activité que par ses bas prix, il cherchera à se rendre recommandable.

Départ de voitures.

105. Le 27 du courant, ou jours suivans, il partira une bonne et grande berline p. Bâle, Fribourg, Carlsruhe, Heidelberg et Francfort. S'adresser au voiturier logé au Faucon.

106. Du 15 au 20 Juillet prochain, il partira une bonne voiture p. Francfort, Leipzig, Dresde, Posen et Troppau; et à la fin du dit mois, une autre p. Francfort, Cassel, Hanovre, Hambourg et Lubeck. Pour des places vacantes, s'adresser à Pierre Gaschen, voiturier, près la Place d'armes.

107. Jean Scherret, voiturier, partira à la fin du mois de Juin p. Carlsruhe, Francfort, Mayence, Cologne et la Hollande. Les personnes qui désireront profiter de cette occasion sont priées de s'adresser à M. Schaumberger, rue des Bouchers, n° 95, à Berne.

MARCHANDS FORAINS.

1. MM. les frères Albertino, marchands opticiens à Lausanne, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils tiendront cette foire dans le magasin de M. Perrochet, sur le Pont-des-boutiques, très-bien assortis de lunettes avec garnitures en écaille, en argent et autres, avec des verres périscopiques, soit pour les vues basses soit p. les vues presbytes, des verres de couleur de différentes nuances, soit en vert soit en bleu, ces derniers sont déjà avantageusement connus par leur propriété de conserver la vue aux personnes qui s'occupent à la lumière. Ils tiennent aussi des lunettes achromatiques anglaises, des lorgnettes, des baomètres, thermomètres, etc.; quincaillerie et bijouterie, couteaux et canifs d'Arau, véritable cachou de Bologne, etc. Ils réparent et raccommodent tous ces objets avec le plus grand soin; et ils feront tout leur possible p. contenter les personnes qui les honoreront de leur confiance. Ils viennent de recevoir des bracelets et des ceintures en acier, dans le plus nouveau goût.

2. M. Félix Dreyfus venant de renouveler entièrement tous ses articles de modes, sera pour cette foire très-bien assorti en marchandises fraîches, telles que levantine, gros de Naples, marceline, taffetas de toutes nuances; rubans dans ce qu'il y a de plus nouveau, et à des prix très-avantageux; schals de toute beauté; fichus divers, gaze en soie, mouchoirs; un grand assortiment de dentelles et de tulle bobbin en pièces de toutes qualités, de $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{4}$ large, aux plus bas prix. Il est aussi très-bien fourni de chevillères en fil retors et en coton, cordons, etc. Il se recommande aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Il est logé aux premier étage de la maison de feu M. Olivier Petitpierre, sur la Place.

3. Jaques Nordemann, domicilié à Couvet, prévient le public qu'il tiendra cette foire de Juillet dans sa boutique accoutumée vis-à-vis de M. Auguste Chatenay, parfaitement assorti en draperie de toutes qualités et couleurs, étoffes d'été en fil et coton, indiennes de Mulhouse en $\frac{3}{4}$, bonne toile et bon teint, à 10 bz. l'aune, dites supérieures dans les plus nouveaux goûts à 14 batz, limoges en fil à 6 batz et demi, cotonnes à 4 batz, et nombre d'autres articles au plus juste prix.

4. Marillier cadet occupera pendant cette foire, comme du passé, les boutiques n° 2 et 4 sur la Place, en face du magasin de M. Persoz, avec un assortiment de draperie, soierie, toilerie, mérinos, indiennes, velours en tout genre, et grand nombre d'articles trop longs à détailler, qu'il cédera à des prix très-avantageux. Il vient de recevoir une partie de bonnes cotonnes qu'il est autorisé à détailler à 4 batz l'aune.

5. Dans le but d'obtenir une vente prompte et facile des marchandises en magasin de feu Ferd. Pettavel, les héritiers de ce dernier ont l'honneur d'annoncer qu'ils vendront à des prix infiniment au-dessous de ceux de facture, pendant la foire seulement, dans la baraque n° 35, ligne du milieu, près les Halles.

6. M^{me} la veuve Gacon, de Lyon, sera en foire dans la boutique ci-devant occupée par M. Ch^s Dagond, sous les Halles, avec un bel assortiment de marchandises fraîches sortant de la fabrique, telles que soieries, marcelines, gros de Naples, gazes, satins, crépines, rubans et taffetas de toutes couleurs en belle qualité, bonnets de tulle brodés, canesous, pélerines et autres fichus de mode: le tout au prix de fabrique. Elle se transportera avec plaisir auprès des personnes qui voudront la faire appeler.

7. M^{me} Papillon-Briquet, de Genève, a l'avantage de prévenir que pendant cette foire elle vendra en chambre, à la Croix-du-marché, 1^{er} étage première maison de la rue des Moulins. Elle sera bien assortie en schalls de toutes qualités depuis les prix de 36 batz aux beaux schals Thibet, gros de Naples, marcelines, levantines, étoffes de deuil, batistes tissu en couleur p. robes, écharpes, fichus, voiles de gaze, dits en tulle, sacs, cravates, bas de soie, pour bonnets un parti rubans à 3 batz et demi, souliers noirs et couleurs, très-bonne qualité, à 21 batz.

8. A. Levy, de Basle, sera bien assorti cette foire, comme la précédente, au 1^{er} étage de la maison de M. Silliman, près des Halles, dans les articles de modes suivans, savoir: broderies riches sur tulle, en blanc et en noir, schalls et voiles, bonnets et collets; tulle bobin en pièces et en bandes, unis et brodés, à très-bas prix; bas en coton à jours et sans jours; batiste d'Ecosse, cote-paly uni et en couleurs, très-modernes, et d'autres nouvelles étoffes p. robes; mousselines lithographiées, guingans des Indes; un assortiment de schalls longs et carrés, 5 quarts, 4 quarts et 3 quarts, en laine et fantaisie, et tous autres genres nouveaux; barège en pièce et en schalls, gros de Naples, marceline et florence; gants de peau en très-belle qualité, organdis unis et brochés, sacs pour Dames, et d'autres objets de modes. Il se recommande par ses prix très-bas, ainsi que par la bonne marchandise, aux personnes qui l'honoreront de leur confiance.

9. MM. Kuenzer et Hettich, de Herbolzheim, en Brisgau, sont en foire dans leur magasin accoutumé, maison de M. Claude DuPasquier, assortis de toiles et triège de toute qualité rousse et blanche en $\frac{7}{8}$, ainsi que de toiles rousses en $\frac{5}{8}$ de 7 à 9 bz. l'aune, et de rittes blanches et grise du Brisgau et d'Alsace; ils ont aussi en commission du fil blanc de Silésie.

10. M. Samuel Richner, fabricant de peignes, de Bienne, tiendra cette foire dans la boutique n° 104, à côté de la nouvelle route, avec un bel assortiment de peignes en écaille, ivoire, corne et ongles, de sa propre fabrication; ainsi que des bagues de corne de chamois. Il vendra en gros et en détail, et se recommande au public.

11. M. Jean Taubert, fabricant de brosses, de Bienne, tiendra cette foire avec un bel assortiment de brosses, telles que brosses de chambres en soies de sanglier, de 14 à 26 batz pièce, dites du Tyrol de 12 à 16 batz, toute sorte de brosses de table, vergettes et brosses à dents fines, décrotoires avec et sans pierre, dites de rizette de tous prix, pinceaux de tout genre, et généralement tout ce qui a rapport à cette partie. Il se charge de commission et de raccommodages, et se recommande p. la vente en gros et en détail. Il occupe la boutique n° 22, rangée du milieu, sur la Place.

12. Frédéric Fischer, épinglier, de Bienne, a l'honneur de prévenir le public qu'il tiendra la foire prochaine sur la Place au n° 88. On trouvera chez lui un joli assortiment d'épingles à coter et à cheveux, aiguilles à tricoter, crochets jaunes et blancs, quincaillerie: le tout en gros et en détail, et à des prix modiques.

13. M. André Zogelmann, de Bohême, sera en foire avec un bel assortiment de plumes p. lits, dans la boutique de la maison ci-devant à M. le docteur de Pury, près l'hôtel-de-ville.

14. M. Bieler-Fleischmann, de Bohême, sera p. la foire dans la boutique de David Bechdoff, maître sellier, maison de M. Muller-Hennig, rue de l'Hôpital, un bel assortiment de plumes et duvet gris et blanc pour lits, à des prix très-modiques. — On y trouve de plus, un chaise et un char-à-banc, faits à la garantie.

15. J.-C. Schmid, culotier-bandagiste, tiendra la foire dans sa boutique accoutumée sur la Place, très-bien assorti en bandages, bretelles, gants de Fleurier et autres de toutes qualités, casquettes de tout genre p. hommes et jeunes gens, le tout au plus juste prix.

16. Daniel Chautems, marchand tailleur, occupera pendant cette foire l'ancienne boutique de M. Pasquier, à l'angle de la rangée du milieu du côté du lac, où il sera très-bien assorti en

casquettes de tout genre, de même qu'en blouse soit roulières bleues et en toile écrue, habits pantalons et gilets: le tout aux plus justes prix.

17. F.-A. Kaiser, maître coutelier, a l'honneur de prévenir qu'il continue à occuper sa boutique accoutumée n° 70, sur la Place, avec un joli assortiment d'articles bien soignés de coutellerie, aux prix les plus modiques.

AVIS AU COMMERCE.

18. Différentes faveurs ayant été accordées par les Gouvernemens de la Bavière et du Wurtemberg, pour l'introduction de certaines marchandises suisses, les Négocians Neuchâtelois qui désireront savoir en quoi elles consistent sont prévenus qu'ils pourront en prendre connaissance à la Chancellerie. Au Château de Neuchâtel, ce 24 Juin 1829.

CHANCELLERIE.

A vendre au bureau d'avis:

Recueil de Pièces officielles concernant la Principauté de Neuchâtel et Valangin; 1^{er} volume contenant celles de 1655 à 1823. — Idem 1^{er} cahier du 2^d volume, allant jusqu'au commencement de 1828.

Réduction des Couronnes de Brabant en livres de Neuchâtel, sur le pied de 41 bz. 2 cr., d'après l'arrêt du Conseil-d'Etat. Ce tableau est calculé depuis 1 pièce jusqu'à 2000.

Mandement concernant le bétail dans la Principauté et Canton de Neuchâtel et Valangin.

Ordonnance de police pour prévenir et arrêter les incendies.

Lettres de voitures *Je et Nous*, avec et sans indication d'endroit, et sur bon papier.

Excellente Eau de Cologne, à 10 $\frac{1}{2}$ bz. le flacon Savon de Windsor véritable, qui vient d'arriver à 3 $\frac{1}{2}$ batz la tablette, et à 31 $\frac{1}{2}$ batz la douzaine.

Bol de Chypre, préparation pour teindre les cheveux en noir et châtain, avec promptitude et sans le moindre danger; prix de la boîte 30 batz de Suisse.

Limes diamantées pour enlever les cors aux pieds à 8 batz et demi pièce.

Boîtes de 18 couleurs, à 4 batz.

Crayons, minces et gros, en bois blanc, très-bonne qualité, à 3 batz la douzaine; dits en bois de cèdre, fins, à 6 batz; dits idem supérieurs, à 9 batz; dits idem p. le dessin, à 16 bz. dits en bois noir pour ingénieurs, à 16 batz de Suisse la douzaine. Il reste encore quelques porte-crayons en laiton, avec crayons sans bois à 3 batz la pièce, et des crayons sans bois, 7 batz la douzaine.

Essence à extirper les punaises, inventée, y a plus de 60 ans, par le docteur Jules Sorger en Amérique, et faite, d'après la recette originale, par L.-P.-E. Muller, ancien capitaine au service de la Grande-Bretagne, à Darmstadt. Prix de la fiole, 10 $\frac{1}{2}$ batz.

TAXE DU PAIN, dès le 4 Mai 1829.

Le pain mi-blanc à 15 cr. la livre.
Le pain blanc à 6 cr. „
Le petit-pain de demi-batz doit peser 4 $\frac{1}{2}$ onces:
Celui d'un batz 9 „
Celui de six creutzers 15 $\frac{5}{8}$ „

TAXE DES VIANDES, dès le 4 Mai 1829.

(des quatre quartiers seulement, sans autre charge.)
Le bœuf à 9 $\frac{1}{2}$ cr. | Le veau à 7 $\frac{1}{2}$ cr.
La vache à 8 $\frac{1}{2}$ cr. | Le mouton à 9 $\frac{1}{2}$ cr.

PRIX DES GRAINS.

1. NEUCHÂTEL. Au marché du 18 Juin.

Froment l'émine bz. 23 $\frac{3}{4}$ à 24.
Moitié-blé — „ 19 $\frac{3}{4}$ à 20 $\frac{1}{2}$
Mêcle — „ 16 $\frac{3}{4}$ à 17 $\frac{1}{2}$
Avoine — „ 10 $\frac{1}{2}$
Orge — „ 13 $\frac{1}{2}$ à 14 $\frac{1}{2}$
Epeautre le quintal L. — —
Seigle id. „ — —

2. BASLE. Au marché du 19 Juin.

Epeautre, le sac . fr. 18 „ — bz. à 21 „ — bz.
Seigle „ 11 à 12. — —
Orge „ 11. — —
Il s'est vendu . . 1028 sacs froment et épeautre.
Reste en dépôt . 621 —
NB. Le sac contient environ 9 émines de Neuchâtel.

3. BERNE. Au marché du 16 Juin.

Froment . . . l'émine . . . bz. —
Epeautre . . . — . . „ 17 à 21 $\frac{1}{2}$
Mêcle — . . „ 14 à 14 $\frac{3}{4}$
Seigle — . . „ 10 à 14.
Orge — . . „ 8 $\frac{1}{2}$ à 10 $\frac{1}{2}$
Avoine le muid . . „ 84 à 99.